

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Varybond Regular Grade Aerosol 150ml / 400ml

Date d'impression: 01.06.2015

Code du produit: RG_150_400

Page 1 de 8

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

Varybond Regular Grade Aerosol 150ml / 400ml

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisations déconseillées**

Réservé aux utilisateurs industriels et professionnels.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:	ITW LLC & Co. KG	
Rue:	Mühlackerstrasse 147	
Lieu:	D-75417 Mühlacker	
Téléphone:	++49(0)7041-96340	Téléfax: ++49(0)7041-963429
e-mail:	info@itwcp.de	
Internet:	www.itwcp.de	
Service responsable:	Produktsicherheit	

1.4. Numéro d'appel d'urgence: ++49(0)7041-96340
Mo. - Do. 8.00 - 16.30 Fr. 8.00 - 14.00

SECTION 2: Identification des dangers**2.1. Classification de la substance ou du mélange****Classification selon les directives 67/548/CEE ou 1999/45/CE**

Indications de danger: F+ - Extrêmement inflammable, N - Dangereux pour l'environnement
Phrases R:
Extrêmement inflammable.
Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Catégories de danger:
Danger pour le milieu aquatique: Aquatic Chronic 2
Mentions de danger:
Aérosol extrêmement inflammable.
Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2. Éléments d'étiquetage

Mention d'avertissement: Danger
Pictogrammes: GHS02-GHS07-GHS09

**Mentions de danger**

H222	Aérosol extrêmement inflammable.
H229	Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Varybond Regular Grade Aerosol 150ml / 400ml

Date d'impression: 01.06.2015

Code du produit: RG_150_400

Page 2 de 8

Conseils de prudence

P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
P410+P412	Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/ 122 °F.
P403+P233	Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P271	Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P251	Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.
P210	Tenir à l'écart de la chaleur. Ne pas fumer.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants**3.2. Mélanges****Composants dangereux**

N° CE	Substance	Quantité
N° CAS	Classification selon la directive 67/548/CEE	
N° Index	Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	
N° REACH		
203-448-7	butane	10-25 %
106-97-8	F+ - Extrêmement inflammable R12	
601-004-00-0	Flam. Gas 1; H220	
200-827-9	propane	10-25 %
74-98-6	F+ - Extrêmement inflammable R12	
601-003-00-5	Flam. Gas 1; H220	
231-159-6	Copper powder	2,5-10 %
7440-50-8	F - Facilement inflammable, Xn - Nocif, N - Dangereux pour l'environnement R11-20/22-50 Acute Tox. 4, Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2A, STOT SE 3, Aquatic Acute 1 (M-Factor = 1), Aquatic Chronic 3; H302 H315 H319 H335 H400 H412	
215-222-5	oxyde de zinc	<5%
1314-13-2	N - Dangereux pour l'environnement R50-53	
030-013-00-7	Aquatic Acute 1 (M-Factor = 1), Aquatic Chronic 1 (M-Factor = 1); H400 H410	
231-072-3	Aluminium en poudre (stabilisée)	<5%
7429-90-5	F - Facilement inflammable R11-15	
013-002-00-1	Water-react. 2, Flam. Sol. 1; H261 H228	
270-608-0	Phosphorodithioic acid, mixed O,O-bis(iso-Bu and pentyl) esters, zinc salts	<1%
68457-79-4	Xi - Irritant, N - Dangereux pour l'environnement R38-41-51-53 Skin Irrit. 2, Eye Dam. 1, Aquatic Chronic 2; H315 H318 H411	

Texte des phrases R-, H- et EUH: voir paragraphe 16.

SECTION 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Après inhalation**

Veiller à un apport d'air frais.

Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver avec: Eau. Changer les vêtements imprégnés.

Après contact avec les yeux

Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau. EN CAS DE CONTACT



Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Varybond Regular Grade Aerosol 150ml / 400ml

Date d'impression: 01.06.2015

Code du produit: RG_150_400

Page 3 de 8

AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Après ingestion

En cas d'ingestion accidentelle, faire boire immédiatement: Eau. En cas d'ingestion, ne pas faire vomir. Consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune donnée disponible

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune donnée disponible

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant Poudre d'extinction. Dioxyde de carbone (CO₂). Mousse.

Moyens d'extinction inappropriés

Eau additionnée de tensio-actif. Eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Combustible. Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif. Un échauffement provoque une élévation de la pression et génère un risque d'éclatement.

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome. Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

Information supplémentaire

Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée. Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome. Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Assurer une aération suffisante. Utiliser un équipement de protection individuel Eloigner toute source d'ignition.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Danger d'explosion.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ventiler la zone concernée.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

Sol dangereusement glissant en cas d'écoulement/de déversement du produit. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.

Préventions des incendies et explosion

Conservé à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conservé le récipient bien fermé. Conservé les récipients dans un endroit frais et bien ventilé.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Varybond Regular Grade Aerosol 150ml / 400ml

Date d'impression: 01.06.2015

Code du produit: RG_150_400

Page 4 de 8

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

Indications concernant le stockage en commun

Les réglementations nationales doivent être également observées! Ne pas stocker ensemble avec:
Matériau, riche en oxygène, comburant.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle****Valeurs limites d'exposition professionnelle**

N° CAS	Désignation	ppm	mg/m ³	f/cm ³	Catégorie	Origine
7429-90-5	Aluminium (pulvérulent)	-	5		VME (8 h)	
7440-50-8	Cuivre (poussières), en Cu	-	1		VME (8 h)	
		-	2		VLE (15 min)	
1314-13-2	Zinc (oxyde de, poussières)	-	10		VME (8 h)	
106-97-8	n-Butane	800	1900		VME (8 h)	

8.2. Contrôles de l'exposition**Contrôles techniques appropriés**

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale.
Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.

Mesures d'hygiène

Changer les vêtements imprégnés. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

Protection des yeux/du visage

Lunettes de protection hermétiques.

Protection des mains

DIN EN 374 Porter les gants de protection homologués : Caoutchouc butyle. Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

Protection de la peau

vêtement de protection:

Protection respiratoire

Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique: Aerosol
Couleur: gris foncé
Odeur: caractéristique

Testé selon la méthode**Modification d'état**

Point d'éclair: <0 °C
Limite inférieure d'explosivité: 1,4 vol. %

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Varybond Regular Grade Aerosol 150ml / 400ml

Date d'impression: 01.06.2015

Code du produit: RG_150_400

Page 5 de 8

Limite supérieure d'explosivité:	9,4 vol. %
Température d'inflammation:	365 °C
Pression de vapeur: (à 20 °C)	2100 hPa
Pression de vapeur: (à 50 °C)	4900 hPa
Densité:	0,63 g/cm ³

9.2. Autres informations

Teneur en solide:	22,6%
-------------------	-------

SECTION 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Aucune donnée disponible

10.2. Stabilité chimique

Aucune donnée disponible

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune donnée disponible

10.4. Conditions à éviter

Conserver à l'écart de la chaleur. Risque d'inflammation.

10.5. Matières incompatibles

Aucune donnée disponible

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucune donnée disponible

SECTION 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë**

N° CAS	Substance				
	Voies d'exposition	Méthode	Dose	Espèce	Source
106-97-8	butane				
	par inhalation (4 h) gaz	CL50	273000 ppm	Rat	GESTIS
7440-50-8	Copper powder				
	par voie orale	ATE	500 mg/kg		
1314-13-2	oxyde de zinc				
	par voie orale	DL50	> 5000 mg/kg	Rat	IUCLID

Information supplémentaire référentes à des preuves

La classification a été effectuée selon le mode de calcul de la directive "Préparations" (1999/45/CE).

SECTION 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité**

Toxique pour les organismes aquatiques.

12.3. Potentiel de bioaccumulation



Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Varybond Regular Grade Aerosol 150ml / 400ml

Date d'impression: 01.06.2015

Code du produit: RG_150_400

Page 6 de 8

Coefficient de partage n-octanol/eau

N° CAS	Substance	Log Pow
106-97-8	butane	2,89
74-98-6	propane	2,36

Information supplémentaire

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. La classification a été effectuée selon le mode de calcul de la directive "Préparations" (1999/45/CE).

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Élimination

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Code d'élimination des déchets-Produit

120112 DÉCHETS PROVENANT DE LA MISE EN FORME ET DU TRAITEMENT PHYSIQUE ET MÉCANIQUE DE SURFACE DES MÉTAUX ET MATIÈRES PLASTIQUES; déchets provenant de la mise en forme et du traitement mécanique et physique de surface des métaux et matières plastiques; déchets de cires et graisses
Classé comme déchet dangereux.

Code d'élimination des déchets- Emballages contaminés

200139 DÉCHETS MUNICIPAUX (DÉCHETS MÉNAGERS ET DÉCHETS ASSIMILÉS PROVENANT DES COMMERCES, DES INDUSTRIES ET DES ADMINISTRATIONS), Y COMPRIS LES FRACTIONS COLLECTÉES SÉPARÉMENT; fractions collectées séparément (sauf section 15 01); matières plastiques

L'élimination des emballages contaminés

Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage. Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)

14.1. Numéro ONU: UN1950

14.2. Nom d'expédition des Nations unies: AÉROSOLS

14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 2

Étiquettes: 2.1



Code de classement: 5F
Dispositions spéciales: 190 327 344 625
Quantité limitée (LQ): 1 L
Catégorie de transport: 2
Code de restriction concernant les tunnels: D

Autres informations utiles (Transport terrestre)

E1
E0

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006


Varybond Regular Grade Aerosol 150ml / 400ml

Date d'impression: 01.06.2015

Code du produit: RG_150_400

Page 7 de 8


Transport fluvial (ADN)

14.1. Numéro ONU:	UN1950
14.2. Nom d'expédition des Nations unies:	AÉROSOLS
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	2
Étiquettes:	2.1
	
Code de classement:	5F
Dispositions spéciales:	190 327 344 625
Quantité limitée (LQ):	1 L

Autres informations utiles (Transport fluvial)E1
E0**Transport maritime (IMDG)**

14.1. Numéro ONU:	UN1950
14.2. Nom d'expédition des Nations unies:	AEROSOLS
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	2
14.4. Groupe d'emballage:	-
Étiquettes:	2, see SP63
Dispositions spéciales:	63, 190, 277, 327, 344, 959
Quantité limitée (LQ):	See SP277
EmS:	F-D, S-U

Autres informations utiles (Transport maritime)E1
E0**Transport aérien (ICAO)**

14.1. Numéro ONU:	UN 1950
14.2. Nom d'expédition des Nations unies:	AEROSOLS, inflammable
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	2.1
Étiquettes:	2.1
	
Dispositions spéciales:	A145 A167 A803
Quantité limitée (LQ) (avion de ligne):	30 kg G
IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne):	203
IATA-Quantité maximale (avion de ligne):	75 kg

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Varybond Regular Grade Aerosol 150ml / 400ml

Date d'impression: 01.06.2015

Code du produit: RG_150_400

Page 8 de 8

IATA-Instructions de conditionnement (cargo): 203
IATA-Quantité maximale (cargo): 150 kg

Autres informations utiles (Transport aérien)

E1
: Y956
E0
: Y203

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT: oui

**SECTION 15: Informations réglementaires****15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Prescriptions nationales**

Classe de contamination de l'eau (D): 2 - pollue l'eau

SECTION 16: Autres informations**Texte des phrases R (Numéro et texte intégral)**

- 11 Facilement inflammable.
- 12 Extrêmement inflammable.
- 15 Au contact de l'eau, dégage des gaz extrêmement inflammables.
- 20/22 Nocif par inhalation et par ingestion.
- 38 Irritant pour la peau.
- 41 Risque de lésions oculaires graves.
- 50 Très toxique pour les organismes aquatiques.
- 51 Toxique pour les organismes aquatiques.
- 53 Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Texte des phrases H- et EUH (Numéro et texte intégral)

- H220 Gaz extrêmement inflammable.
- H222 Aérosol extrêmement inflammable.
- H228 Matière solide inflammable.
- H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
- H261 Dégage au contact de l'eau des gaz inflammables.
- H302 Nocif en cas d'ingestion.
- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H318 Provoque des lésions oculaires graves.
- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- H335 Peut irriter les voies respiratoires.
- H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
- H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
- H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)